

## Assemblée générale Conseil de sécurité

Distr. GENERALE

A/41/694
S/18389
9 octobre 1986
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

ASSEMBLEE GENERALE Quarante et unième session Point 43 de l'ordre du jour OUESTION DE CHYPRE CONSEIL DE SECURITE Quarante et unième année

Lettre datée du 9 octobre 1986, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de Chypre auprès de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur d'appeler votre attention sur la déclaration provocante de M. Denktash, publiée dans le <u>Kibris Postasi</u> le 5 octobre 1986, qui constitue un autre élément de preuve fort révélateur et, en fait, une confession du dirigeant chypriote turc en ce qui concerne la véritable relation qui existe entre la Turquie et son entité illégale dans les zones occupées de la République de Chypre.

D'après une interview publiée dans le quotidien chypriote turc <u>Kibris Postasi</u> sur la question de l'aide économique que la Turquie apporte à la soi-disant République turque de Chypre-Nord, M. Denktash dit aux autorités d'Ankara ce qui suit :

"Vous ne pouvez pas tout à coup dire 'nous pouvons réduire l'aide que nous vous fournissons' ... si vous le faites, vous coupez votre propre bras à Chypre en ce qui concerne les intérêts stratégiques de la Turquie à Chypre. En apportant une aide à Chypre-Nord, vous appuyez en même temps vos intérêts stratégiques à Chypre... Ici (à Chypre), le peuple turc est l'avant-garde de la Turquie et sert d'éclaireur pour ces intérêts stratégiques..."

J'ai cité l'essentiel de la déclaration de M. Denktash, qui est très longue. Cette déclaration se passe de commentaires et je n'ai rien à ajouter sinon que c'est un autre aveu public du porte-parole d'Ankara dans les zones occupées en ce qui concerne le rôle que la communauté chypriote turque est contrainte de jouer afin de servir le chauvinisme d'Ankara.

Le Gouvernement chypriote a saisi à maintes reprises la communauté internationale des desseins expansionnistes et annexionnistes de la Turquie à l'égard de Chypre.

A/41/694 S/18389 Français Page 2

Je suis convaincu par conséquent qu'il est grand temps que l'hypocrisie turque soit révélée au grand jour. A cet égard, la déclaration de M. Denktash fournit une bonne occasion de le faire.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer la présente lettre comme document officiel de l'Assemblée générale, au titre du point 43 de l'ordre du jour, et du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Représentant permament de Chypre auprès de l'Organisation des Nations Unies,

(Signé) Constantine MOUSHOUTAS

